

RÈGLEMENT NUMÉRO 1117-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1117 POUR MODIFIER LES BASSINS DE TAXATION DES ARTICLES 5, 6 ET 7 (ANNEXES B, C ET D)

ATTENDU QUE le règlement numéro 1117 décrète la préparation des plans et devis, la construction d'un aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial, de fondation de chaussée, de pavage, de bordures, de trottoirs, d'une piste cyclable, d'éclairage et de feux de circulation dans la partie ouest de l'avenue de l'Esplanade;

ATTENDU QUE le règlement numéro 1117 a été approuvé par le ministre des Affaires municipales et des Régions le 1^{er} mai 2008;

ATTENDU QUE le règlement numéro 1117 a été financé en totalité par émission d'obligations;

ATTENDU QUE la dernière modification au schéma d'aménagement de la MRC Les Moulins et la précision géographique à apporter pour certains immeubles assujettis aux bénéfices des travaux réalisés nécessitent un ajustement des lisérés des bassins de taxation;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier les plans des lisérés des bassins de taxation annexés aux articles 5, 6 et 7 (Bassins B, C et D);

CONSIDÉRANT QUE l'avis de présentation 111212-2.53 a été donné pour le présent règlement;

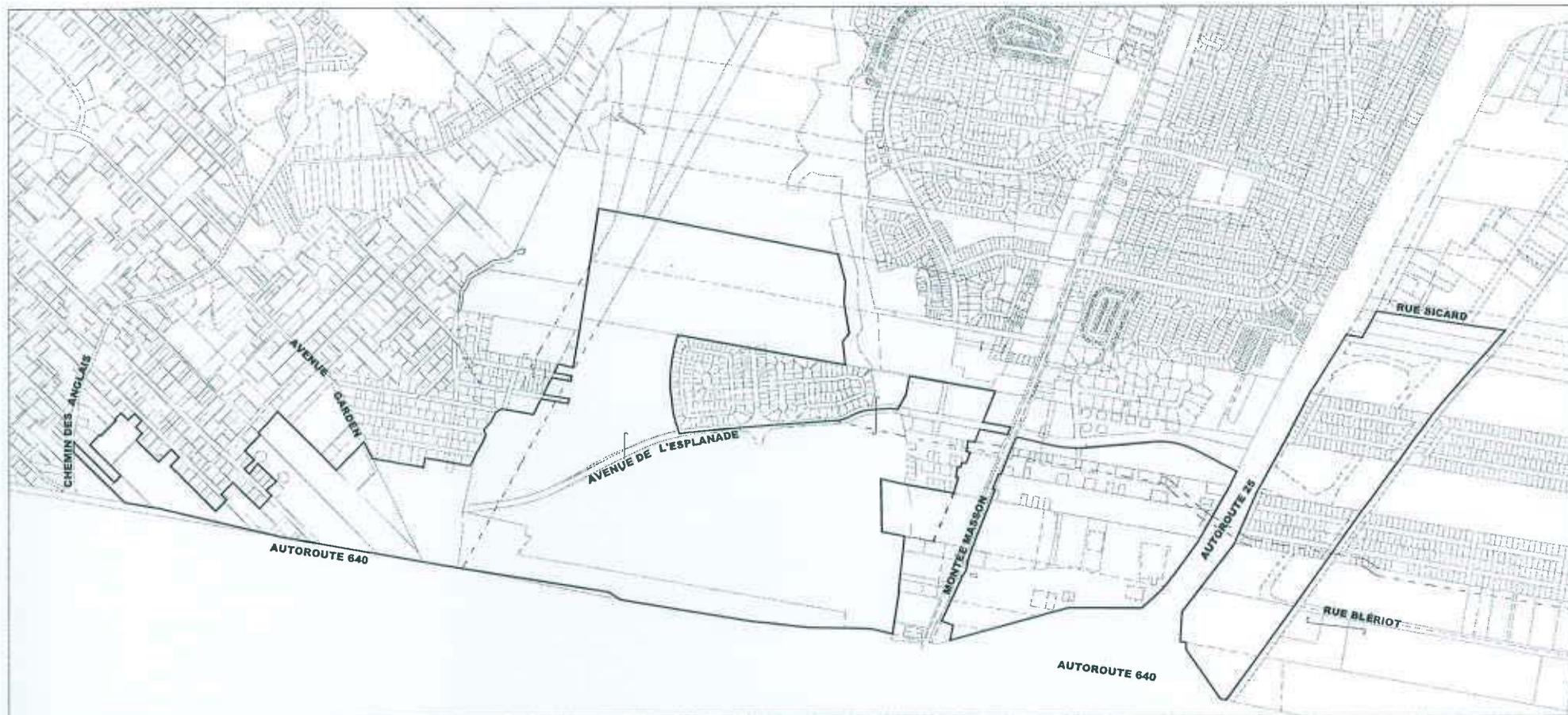
LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Les articles 5, 6 et 7 du règlement numéro 1117 sont modifiés par le remplacement des annexes « B », « C » et « D » jointes au présent règlement par les annexes « B », « C » et « D » sur lesquelles apparaît le numéro de règlement 1117-1, lesquelles sont également jointes au présent règlement pour en faire partie intégrante.

2. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Richard Marcotte, maire

Yvan Laberge, avocat
Greffier et directeur des services juridiques



Mise à jour du cadastre: Février 2008



RÈGLEMENT 1117

ANNEXE B

Superficie approximative du bassin
 2 510 553 m²
 (251 hectares)

Dossier: 1117_B.dwg
 Date: 3 Mars 2008

Échelle: Aucune
 Préparé par: Luc Tremblay, Directeur général
 Dessiné par: Kim McDonald, Dessinatrice
 Approuvé par: Luc Tremblay, Directeur général
 Documents sources: -Aucun



DIRECTION GÉNÉRALE	
DATE 3.03.08	
Initiales <i>LT</i>	
APPROUVÉ	<input checked="" type="checkbox"/>
REFUSÉ	<input type="checkbox"/>



VILLE DE
Mascouche

SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE

SERVICE DES FINANCES



RÈGLEMENT 1117-1

BASSIN B (révisé)
Art. 1117.6.5

Superficie approximative du bassin

2 498 364 m²
(249 hectares)

Dossier: 1117-1_B.dwg
Date: Novembre 2011
Date d'impression: 6 décembre 2011
Échelle: Aucune
Préparé par: Kim McDonald, dessinatrice technique
Dessiné par: Kim McDonald, dessinatrice technique
Approuvé par: Michel Gobeil, directeur

Mise à jour du cadastre: 18 août 2011



Mise à jour du cadastre: Février 2008



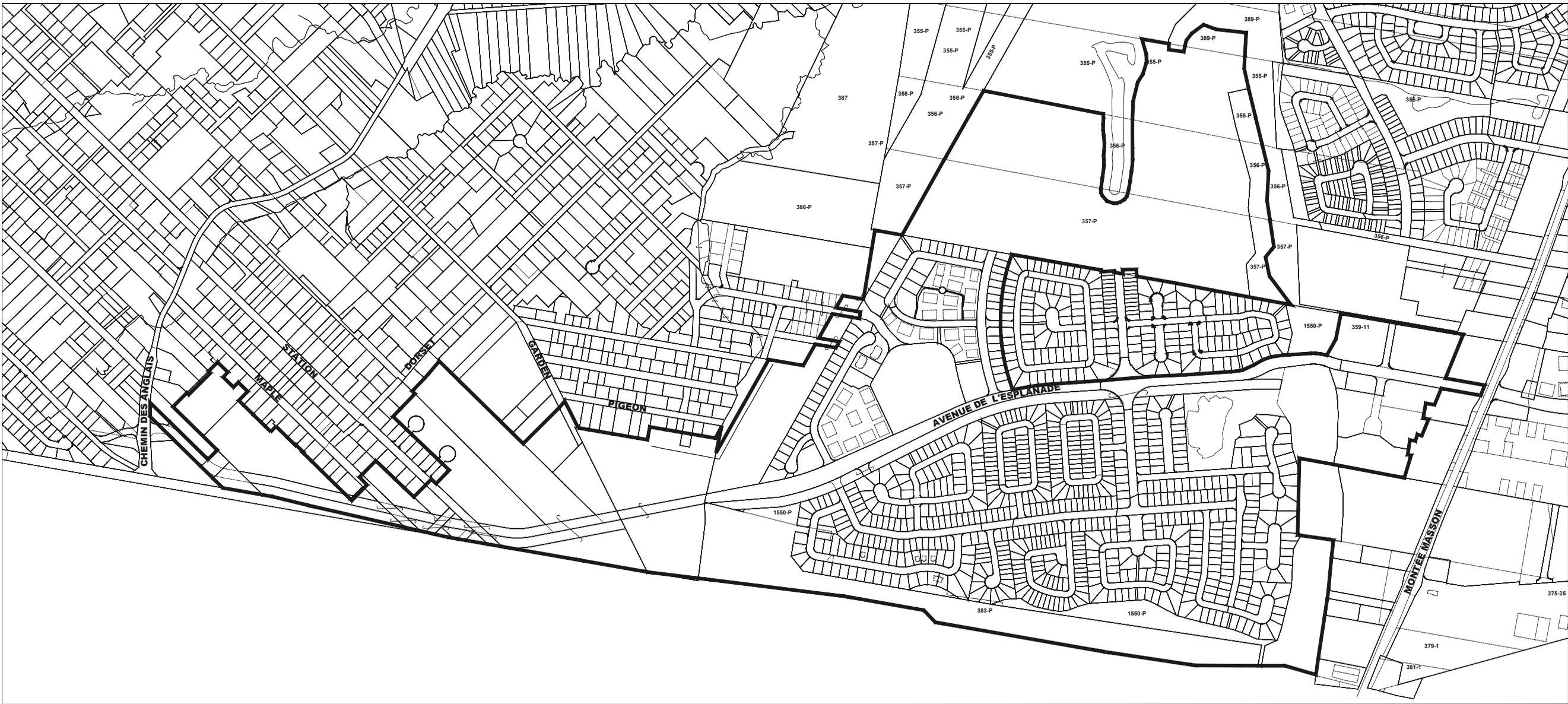
RÈGLEMENT 1117

ANNEXE C

Superficie approximative du bassin:
1 652 387 m²
(165 hectares)

DIRECTION GÉNÉRALE	
DATE	3.03.08
Initiales	<i>[Signature]</i>
APPROUVE	<input checked="" type="checkbox"/>
REFUSE	<input type="checkbox"/>

Dossier: 1117_C.dwg
Date: 3 Mars 2008
Échelle: Aucune
Préparé par: Luc Tremblay, Directeur général
Dessiné par: Kim McDonald, Dessinatrice
Approuvé par: Luc Tremblay, Directeur général
Documents sources: - Aucun



VILLE DE
Mascouche

SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE

SERVICE DES FINANCES

RÈGLEMENT 1117-1

BASSIN C (révisé)
Art. 1117.6.6

Superficie approximative du bassin

1 649 690 m²
(164 hectares)

Dossier: 1117-1_C.dwg

Date: Novembre 2011

Date d'impression: 6 décembre 2011

Échelle: Aucune

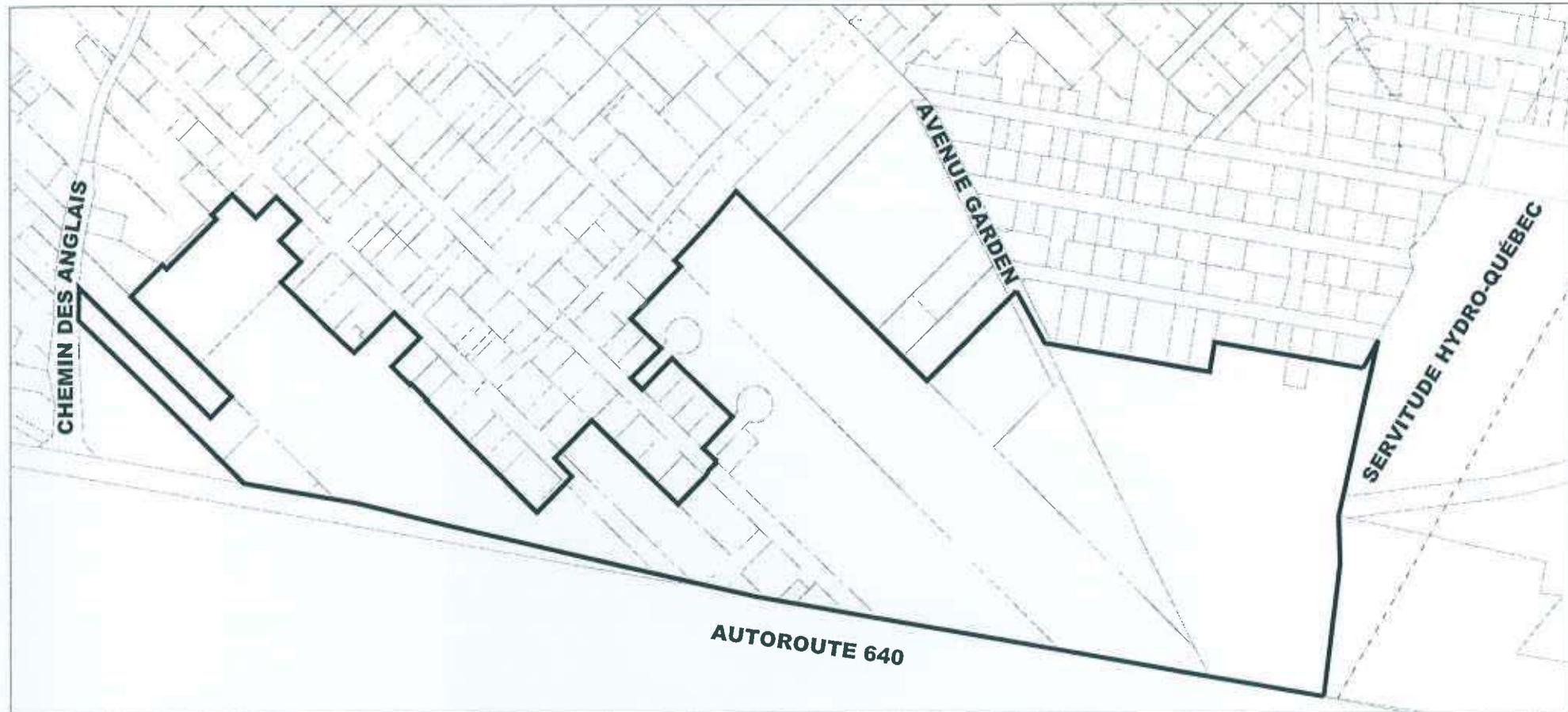
Préparé par: Kim McDonald, dessinatrice technique

Dessiné par: Kim McDonald, dessinatrice technique

Approuvé par: Michel Gobeil, directeur

Mise à jour du cadastre: 18 août 2011





Mise à jour du cadastre: Février 2008



RÈGLEMENT 1117
ANNEXE D

Superficie approximative du bassin
297 868 m²
(29 hectares)

Dossier: 1117_D.dwg
Date: 3 Mars 2008
Échelle: Aucune
Préparé par: Luc Tremblay, Directeur général
Dessiné par: Kim McDonald, Dessinatrice
Approuvé par: Luc Tremblay, Directeur général
Documents sources: - Aucun



DIRECTION GÉNÉRALE	
DATE: 3.03.8	
Initiales: <i>[Signature]</i>	
APPROUVE	<input checked="" type="checkbox"/>
REFUSE	<input type="checkbox"/>



VILLE DE
Mascouche

SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE

SERVICE DES FINANCES



RÈGLEMENT 1117-1

BASSIN D (révisé)
Art. 1117.6.7

Superficie approximative du bassin

292 651 m²
(29 hectares)

Dossier:	1117-1_D.dwg
Date:	Novembre 2011
Date d'impression:	6 décembre 2011
Échelle:	Aucune
Préparé par:	Kim McDonald, dessinatrice technique
Dessiné par:	Kim McDonald, dessinatrice technique
Approuvé par:	Michel Gobeil, directeur

Mise à jour du cadastre: 18 août 2011